

# A vélo tout est plus beau !

INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...

## CAFÉS-RANDO

Voici le lien pour faire connaissance des cafés-rando qui peuvent vous offrir une pause réconfortante lors d'une randonnée dans le département : « <https://info.lenord.fr/console2021/apercu/77319> ».

**INFOS DE LA FÉDÉRATION** : (Denis VITIEL Comité directeur fédéral - Commission sécurité - GT Technique & VAE

### Parution d'un décret qui interdit les feux rouge arrière clignotants.

Ci-dessous deux informations sorties au Journal Officiel (JO) à deux jours d'intervalle, concernant les cyclistes.

1. Le premier décret :

**Décret n°2024-1074 du 27 novembre 2024** paru au JO le 29 novembre, relatif aux engins de déplacement personnel motorisés et aux cycles, et modifiant le Code de la route :

Objet : Mesures destinées à faciliter la circulation et à améliorer la sécurité routière des cyclistes.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret met en application certaines mesures du Plan vélo et mobilités actives du 14 septembre 2018, du Plan vélo et marche du 5 mai 2023, ainsi que du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques. **Il vise à améliorer la visibilité des cycles et engins de déplacement personnel motorisés, en autorisant l'installation de dispositifs d'éclairages ou de signalisation complémentaires sur le cycle et sa remorque, sur l'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), ou portés par le conducteur. Il vise également à permettre la circulation à deux de front, sans obligation de se rabattre, sur les voies vertes, aires piétonnes et zones de rencontres.** Références : le décret modifie la partie réglementaire du Code de la route qui peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

En tant que président de la commission Sécurité je me réjouis de ces décisions qui font suite à nos demandes auprès de la Délégation à la Sécurité routière (DSR)

2. Le deuxième décret :

**L'article R 313-5 du Code de la route est modifié par Décret n°2024-1074 du 27 novembre 2024 - art. 4**, paru au JO le 30 novembre, relatif aux feux de position arrière.

V.-La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout engin de déplacement personnel motorisé ou cycle doit être muni d'un feu de position arrière. **Ce feu ne doit pas être clignotant** et doit être nettement visible de l'arrière lorsque le véhicule est monté. Tout engin de déplacement personnel motorisé ou cycle peut être muni d'un feu de position arrière supplémentaire répondant aux mêmes caractéristiques. Le conducteur peut porter sur lui un tel feu.

Il est évident que cette modification, si elle se rapproche du positionnement fédéral concernant la circulation en groupe, n'est pas une bonne chose pour une circulation en solo ; le clignotant étant beaucoup plus visible que le feu fixe. Il reste donc encore des combats à mener.

Bien cordialement Denis

Ce bulletin est à votre disposition. Nous vous invitons à nous transmettre les informations que vous voulez voir y apparaître.

Adresse des contacts à privilégier : [codep59-ffct@wanadoo.fr](mailto:codep59-ffct@wanadoo.fr) ou [bernard.dupont.73157@gmail.com](mailto:bernard.dupont.73157@gmail.com)

Site internet : <https://nord.ffvelo.fr/>



# A vélo tout est plus beau !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL - Estaires le 30 novembre 2024

C'est sur proposition du club d'Estaires, avec accord des élus de la commune que le Codep recevait ce samedi 30 novembre, les représentants des 37 structures, sur les 70 que compte le CoDep 59, venus participer aux travaux de l'assemblée générale 2024.



Bonne assemblée générale avec une participation de 53 % (57 % en 2023) des structures ayant répondu à notre invitation. En ce qui concerne les personnalités, étaient présentes, Monsieur Bruno FICHEUX, maire d'Estaires, Monsieur Michel DEHAENE, adjoint sport

d'Estaires, Madame Martine CANO, présidente de la FF Cyclotourisme, Madame Joëlle RAOUT, représentant le CoReg HdF et Madame Anne VERLYCK, présidente du CoDep 62.



**L'assemblée générale** débuta par le rapport moral présenté par Jean-Claude HENNEBICQ, Président du CoDep59. Rapport complet qui pointe la remontée des effectifs en 2024 déjà constatée en 2023. Il met également en évidence la nécessité de renforcer nos équipes de bénévoles, aussi bien en club qu'au CoDep. Il précise que pour renforcer nos commissions et devenir un acteur de nos projets, nous pouvons vous y accueillir en auditeur et vous faire ainsi découvrir notre fonctionnement. Vous serez les bienvenu(e)s.



**Effectifs** ; constatation d'une remontée avec 2425 licenciés (2406 en 2023), dont 83 membres individuels et la non-ré-affiliation de 4 associations. Signalons néanmoins l'arrivée d'une nouvelle affiliation, le gruppetto rumegois, à qui nous souhaitons la bienvenue.



**Promotion – communication** : outre la mise à disposition de matériel divers et varié pour aider à faire connaître nos clubs, la lettre électronique Echo'Dep et dorénavant le site internet du CoDep donnent l'information sur toute l'activité de notre CoDep.



**Jeunesse** - Cette année, le CoDep compte 104 jeunes de moins de 18 ans, dont 55 sont inscrits dans l'une des 5 écoles françaises vélo (EFV) et la perte de 2 écoles. A noter les remarquables résultats de nos représentants aux concours et critériums régional et national.



**Sport pour tous et Famille** - Le CoDep compte 348 féminines dans ses rangs. Le Comité a organisé un séjour de 3 jours dans le Dunkerquois pour les dames qui ont répondu favorablement à l'invitation lancée personnellement à l'ensemble des féminines. La 15ème édition de « Pédaler au féminin », a été organisée avec le concours du club de Montigny en Cambrésis. Nous attendons la candidature d'un club pour accueillir, en 2025, la 16ème édition.

Cette année, la concentration départementale s'est déroulée à Wallers Arenberg, sous un soleil radieux. En 2025 nous vous accueillerons à Cassel.



# A vélo tout est plus beau !

Nous espérons que « l'après-midi de cyclotourisme en famille » trouvera parmi vous de nouveaux organisateurs. Un seul club a proposé cette action à son calendrier cette année; c'est pourtant un moyen, comme la « Convention de Pré accueil » de vous faire connaître et d'enregistrer de nouvelles adhésions.

**Sport Santé - Sécurité Assurance** - Nous n'avons pas réussi à mettre en place des Initiations aux Gestes de Premiers Secours (IGPS), ni des stages de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). En 2025, nous proposerons aux candidats de s'inscrire directement dans les formations dispensées par les organismes agréés. Le CoDep remboursera les frais d'inscription et de déplacement sur présentation d'une attestation de stage. Une formation IGPS, gratuite, sera proposée aux EFV en 2025.

Denis VITIEL, membre du comité directeur fédéral, a animé une journée d'information et de formation du « délégué sécurité club » suivie par une quarantaine d'auditeurs.



**Tourisme** - Le tourisme à vélo tient toujours une place importante dans la vie du CoDep. Le Conseil Départemental nous a confié la surveillance du « réseau points nœuds Vallée de la Lys Monts de Flandre » et celui « de l'Avesnois ». Les clubs locaux ont été sollicités pour cette mission. 2 véloroutes ont également été ajoutées à la surveillance des circuits inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). En 2025, le « réseau points nœuds Plaine et Littoral de Flandre » (600 km) devrait nous être confié ainsi que le tronçon Valenciennes – Roubaix de la véloroute « Paris – Roubaix ».

A noter la participation de 14 cyclotouristes du département du Nord à la manifestation fédérale « Ensemble à Vélo à Paris 2024 ». Voyage itinérant de 5 jours concocté avec brio par le CoReg.

**VTT et développement durable** - le délégué départemental peut vous aider à propager la bonne parole auprès de vos adhérents et à abandonner définitivement l'utilisation du gobelet jetable.



**Formation** - Comme chaque année, le CoDep a mené une enquête auprès des clubs sur les besoins en formations et recherché des solutions. Nous nous sommes heurtés au manque de formateurs d'éducateurs. Pas de formateurs, pas de formation. Aussi nous avons sollicité le CoReg et ainsi programmé une formation d'animateur en janvier et février 2025.

Plusieurs stages ont été programmés cette année : initiateur, mécanique de terrain. Ces ateliers gratuits sont animés par l'équipe de formation. Elle est à votre écoute pour en élargir la programmation.



**Finances** - Cette année, le Département a de nouveau apporté son aide financière, aussi bien pour notre fonctionnement que pour nos investissements, ce qui a contribué à la réalisation des projets annoncés à notre dernière assemblée générale.

Après la présentation du compte d'exploitation de la saison écoulée, il a été donné lecture du rapport des censeurs aux comptes, rapport qui confirme le bon état des finances, la justesse la bonne tenue des comptes et donne quitus de la gestion financière du CoDep.



Il fut ensuite présenté le projet de budget pour la saison à venir.

Après les remerciements du Président à tous les bénévoles qui l'ont accompagné pendant cette olympiade, ayant tellement donné pour la promotion de notre discipline et méritant toute notre reconnaissance, il a été procédé aux différents votes d'usage.



# A vélo tout est plus beau !

**Résultat des votes** : pour acter le quorum nécessaire à la validation des votes, le nombre de voix minimum à atteindre était de 111 voix. Au vu de la feuille d'émargement, un total de 140 voix était réparti parmi les 37 structures présentes. Le quorum est donc acquis.

- Les différents rapports (moral, activités, financier) et le projet de budget ont obtenu :  
**Moral** : oui : 133 voix – non : 5 voix – nul : 2 voix / **Activité** : oui : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix  
**Financier** : oui : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix / **Projet de budget** : oui : 133 voix – non : 0 voix – nul : 7 voix
- Vote pour la composition du Comité Directeur :
  - Serge Pinchart : oui : 136 voix – non : 0 voix – nul : 4 voix
  - Carole Presseze : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix
  - Jean-Luc Renaux : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix
  - Elisabeth Vandembroucke : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix
  - Jean-Michel Catoire : 137 voix – non : 1 voix – nul : 2 voix
  - Denis Deffrennes : 135 voix – non : 3 voix – nul : 2 voix
  - Bernard Dupont : 133 voix – non : 5 voix – nul : 2 voix
  - Jean-Claude Hennebicq : 133 voix – non : 5 voix – nul : 2 voix
  - Jean-Marie Legrain : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix
  - Thierry Lemaire : 138 voix – non : 0 voix – nul : 2 voix
 Les 10 Candidats sont élus.



## Remise de récompenses Fédérales 2024 :

**Le mérite** a récompensé pour leurs actions, BEYAERT Francis (UC Littoral Nord Dunkerque), CASSEZ Bernard (UC Littoral Nord Dunkerque), CRETON Laurence (Randonneurs Estairois), DELECROIX Nathalie (Marly Cyclo), FLAMENT Jean-Marie (Randonneurs Estairois), FOLLIC Roger (Cyclo Club Orchies), GRUEZ Michael (Randonneurs Estairois), HENNEBICQ Bernard (Rallye Cyclo Mouvaux), HORRENT Ludovic (Rallye Cyclo Mouvaux), MEYNADIER Jean (Cyclo Club Orchies), PAYAN Stéphane (Cyclo Touriste Fontaine), ROUSSEAU Stéphane (Club Randonneurs Haubourdin) et VAILLANT Philippe (Étoile Cyclo Club Phalempin).



## Remise des différents trophées:

**BPF** : Jean-Marie LEGRAIN (Nivelle),  
**BPF** : Hervé LOCQUET (Orchies)  
**BCN** : Jean-Marie LEGRAIN (Nivelle).

Photo des 3 lauréats avec Martine CANO, présidente fédérale



# A vélo tout est plus beau !

## Résultats du Challenge départemental

CLASSEMENT ROUTE		
PLACE 1	CYCL'HAUTMontois	3054 POINTS
PLACE 2	NORD TOURISTE ROUBAIX	2057 POINTS
PLACE 3	LA ROUE NIVELLOISE	1815 POINTS
PLACE 4	VELO CLUB DE ROUBAIX	1345 POINTS
PLACE 5	CYCLO CLUB WAVRIN	1312 POINTS



CLASSEMENT ROUTE PONDÉRÉ		
PLACE 1	RANDONNEURS ESTAIROIS	56,810
PLACE 2	GUIDON AUBERSOIS	31,867
PLACE 3	URFA LILLE	26,045
PLACE 4	MONTIGNY CYCLOTOURISME	18,875
PLACE 5	V C TEMPLEUVE-CAPELLE	17,933



CLASSEMENT VTT		
PLACE 1	FÉRON TOUT TERRAIN	3900 points
PLACE 2	CYCLO CLUB FERRIERE LA GRANDE	1200 points
PLACE 3	FLINES LES RACHES RENARD DES SABLES	211 points
PLACE 4	CLUB DE BERLAIMONT	125 points
PLACE 5	V C VILLENEUVE D'ASCQ	70 points



## A vélo tout est plus beau !

**Questions diverses :** Mr Claude Bauduin, Président du club d'Orchies regrette le manque d'ambition, d'émulation, de la part des clubs et de la fédération pour attirer de nouveaux adhérents.

**Discours de clôture de l'assemblée générale :**

Martine CANO, Présidente de la fédération, a répondu aux remarques soulevées par le Président du club d'Orchies, félicité l'ensemble des présents et souhaité une bonne fin d'année à tous.



Jean-Claude LOIRE, en qualité de membre de la commission juridique de la fédération, attire l'attention des Présidents de clubs sur l'importance de participer (avec possibilité de pouvoir) au vote pour les différents points qui seront proposés au congrès fédéral des 7 et 8 décembre, notamment en ce qui concerne l'élection des membres composant le bureau fédéral.

Après nous avoir remerciés d'avoir choisi sa commune pour organiser notre assemblée générale, Monsieur Bruno FICHEUX, maire d'Estaires, a clôturé nos travaux en nous invitant à prendre le verre de l'amitié offert par la commune.

**Un grand remerciement pour les clubs qui ont été présents à cette assemblée générale.**

**Rendez-vous pour notre assemblée générale 2025, le 29 novembre 2025 à La Chapelle d'Armentières**



### APRÈS- MIDI FAMILIAL DE CYCLOTOURISME AU CLUB DES RANDONNEURS HAUBOURDINOIS

Samedi 28 Septembre 2024, nous organisons, comme chaque année, l'Après-midi familial de cyclotourisme.

26 participants, 14 membres du club et 12 personnes extérieures au club ont parcouru sous le soleil, mais par une température fraîche, les 20 km du parcours.

Nous avons retrouvé quelques participants de l'année dernière et une famille avec 2 enfants, l'un de 2 ans, l'autre de 4 ans ; ces 2 petites filles étaient transportées sur le vélo du papa.

Comme toujours, nous avons profité d'une pause à mi-parcours et d'un pot de convivialité au retour avec remise du diplôme de cyclotourisme en famille aux 2 fillettes.

Nous nous sommes donné rendez-vous pour l'année prochaine.



# A vélo tout est plus beau !

## RANDONNÉE CARTOGRAPHIQUE ORGANISÉE PAR LE NORD TOURISTE

Dimanche 6 octobre, le Nord Touriste cyclo organise sa traditionnelle randonnée cartographique. Les participants, essentiellement des membres du club arrivent de 8h15 à 8h45 pour un départ groupé. Deux parcours de 28 et 47 km tracés pas Alain, le Président du club, sont proposés. Ils sont accompagnés d'un questionnaire où il faut répondre à 10 énigmes pour le grand parcours. Une randonnée cartographique nécessite d'observer l'environnement où l'on se situe. C'est un exercice connu des cyclotouristes lors de leurs voyages à vélo, quand il s'agit de faire le point sur la carte.



Pour répondre aux diverses questions, tous forment un groupe soudé où règne une saine émulation, dont le résultat est collectif. Nous sommes aux antipodes du regard posé sur un fléchage et d'une moyenne à l'arrivée d'un brevet.



Une des questions concerne l'histoire géopolitique. Trouver une ancienne borne frontière qui est située en face de l'ancienne douane entre les deux Leers (Belgique et France). Sur cette borne posée en 1819, une face est gravée d'un F qui désigne la France, et du côté opposé un N pour la Belgique (Nederland) qui était, à l'époque, rattachée aux Pays-Bas (1815 – 1839).

Une autre, concerne quant à elle, une partie de l'histoire de la ligne du chemin de fer n° 85, devenue aujourd'hui une voie verte. Elle reliait les villes de Roubaix, Wattrelos et Herseaux. Inaugurée le 3 juillet 1893, elle assurait la mobilité des ouvriers venant des Flandres pour travailler dans les industries du Nord de la France.

Une dernière « pour la route », sur la commune de Saint léger, derrière l'église, un arbre a été planté pour célébrer un moment exceptionnel : c'est un érable plane pour célébrer le passage de l'an 2000.



Au départ de cette randonnée, un léger vent de sud-est refroidit l'atmosphère, mais se sera de courte durée, avec le soleil d'automne. Il nous accompagne jusqu'au local du club où nous buvons le pot de l'amitié.



Une randonnée cartographique effectuée dans valeurs de la FFCT : découverte, convivialité, sans esprit de compétition.

Texte & photos : Daniel Martin du Nord touriste de Roubaix





## La Randonnée de l'An Nouveau Dimanche 26 janvier 2025

**Parcours cycliste route de 40 km**

Départ entre 8h30 et 10h00

Clôture à 13h00

**Accueil café**

**Soupe, tartines, Chocolat chaud  
et boissons fraîches à l'arrivée**



Accueil Stade Georges Niquet, Boulevard Clémenceau  
59700 Marcq en Baroeul

**RANDONNEUR CLUB MARCQUOIS**

[rcm.cyclo@gmail.com](mailto:rcm.cyclo@gmail.com)

<https://www.facebook.com/RCMarcqCyclo>

[www.randonneur-club-marcquois.org/](http://www.randonneur-club-marcquois.org/)



Tarif : 3€

